



BULLETIN DE DOCUMENTATION
Call for papers

- 1) Le Bulletin de Documentation (Documentatieblad) est une publication éditée par le Service d'Etudes et de Documentation du Service Public Fédéral Finances de Belgique.
Il paraît quatre fois par an.
- 2) Le Bulletin de Documentation publie des articles de formation générale qui portent sur tous les aspects des finances publiques et de la politique économique, en particulier du point de vue de leur contexte macro-économique financier et social.
- 3) Le comité de rédaction est à la recherche d'articles, pertinents au niveau de la politique économique, d'une grande qualité analytique et pouvant porter sur tous les aspects théoriques et pratiques des finances publiques. Ces articles peuvent être écrits en néerlandais, français ou anglais. Ils ne sont pas traduits.
Le Bulletin de Documentation publiera aussi bien des articles longs, mais ne dépassant pas 60 pages, que des articles courts ou des notes. Les commentaires relatifs à des publications antérieures avec droits de réponse des auteurs entrent également en considération, à condition qu'ils apportent une plus-value.
- 4) En publiant le Bulletin de Documentation, le comité de rédaction vise un public d'experts appartenant ou non au secteur public. Les articles doivent être accessibles, sans mathématisation exagérée, afin de ne pas s'adresser uniquement à un public spécialisé.
- 5) Les articles envoyés peuvent être soumis à des *referees*. Afin d'éviter toute attente inutile et tout retard, le comité de rédaction se réserve le droit de décider, après une rapide procédure interne de criblage, si oui ou non un article est propre à être publié dans le Bulletin de Documentation. Cette appropriation se juge en fonction de l'objectif de la publication, de son évaluation, de sa qualité et originalité ou d'autres facteurs.

Des informations complémentaires concernant ce courrier peuvent être obtenues auprès de :

<mailto:info.docufin@minfin.fed.be>
Service d'Etudes et de Documentation
Fax : 0257/950 78
Courriel : info.docufin@minfin.fed.be
<http://docufin.fgov.be>



Luc Coosemans
Conseiller général des Finances
Tel : 0257/639 27
courriel : luc.coosemans@minfin.fed.be

- 6) Par la transmission d'un article au comité de rédaction du Bulletin de Documentation, l'auteur autorise la publication dudit article, partiellement ou dans son intégralité, dans le Bulletin de Documentation ainsi que sur le site internet du SPF Finances, et ce sans contrepartie financière. L'auteur s'engage à ce que l'article publié dans le Bulletin de Documentation n'ait pas été publié ailleurs. La reproduction intégrale ou partielle d'un article publié dans le Bulletin de Documentation ne peut se faire que moyennant l'accord du comité de rédaction.
- 7) Les articles doivent être rédigés conformément aux 'instructions aux auteurs' (*guidelines for authors*).
De plus amples informations concernant ce call for papers peuvent être obtenues auprès de Jozef Kortleven, Conseiller général des Finances, Rédacteur en chef, SPF Finances, Secrétariat Général, Service d'Etudes et de Documentation, North Galaxy, bd. du Roi Albert II, 33, boîte 73, 1030 Bruxelles, tél. 0257/639 60, e-mail bdocb@minfin.fed.be.
- 8) Dès qu'un article est accepté, son abstract peut être placé immédiatement sur le site internet www.docufin.fgov.be. En attendant la version imprimée de l'article, une version électronique de celui-ci peut être mise à disposition sur le site précité.

Le comité de rédaction

Des informations complémentaires concernant ce courrier peuvent être obtenues auprès de :

<mailto:info.docufin@minfin.fed.be>
Service d'Etudes et de Documentation
Fax : 0257/950 78
Courriel : info.docufin@minfin.fed.be
<http://docufin.fgov.be>



Luc Coosemans
Conseiller général des Finances
Tel : 0257/639 27
courriel : luc.coosemans@minfin.fed.be